

Puits d'évacuation



FR Notice de montage
Puits d'évacuation
avec 3 raccords, pour
enfouissement



3300.30.30
2142803



3300.30.31
2142804



3300.30.40
2142805



3300.30.41
2142806

Notice de montage

Puits d'évacuation

avec 3 raccords, pour installation enterrée



3300.30.30/2142803

- avec système de rehausse, classe de charge B 125
- sans télécommande



3300.30.40/2142805

- avec système d'extension, classe de charge D 400
- sans télécommande



3300.30.31/2142804

- avec système de rehausse, classe de charge B 125
- avec boîtier de protection pour le montage d'une télécommande



3300.30.41/2142806

- avec système d'extension, classe de charge D 400
- avec boîtier de protection pour le montage d'une télécommande



Pour une utilisation sûre et conforme du produit, lire attentivement la notice de montage et les autres documents accompagnant le produit, les remettre à l'utilisateur final et les conserver jusqu'à la mise au rebut du produit.

Introduction

La société ACO Passavant GmbH (ci-après dénommée « ACO ») vous remercie de votre confiance et vous remet un produit à la pointe de la technologie, dont le bon état a été vérifié avant la livraison dans le cadre des contrôles qualité.



Les illustrations figurant dans ce mode d'emploi ont pour but de faciliter la compréhension générale et peuvent varier en fonction du modèle du produit et des conditions d'installation.

Service ACO

Pour toute information complémentaire sur le produit, les commandes de pièces de rechange et les prestations de service, par exemple les contrats de maintenance, le service après-vente ACO se tient à votre disposition.

Service ACO

Tél. : + 49 (0) 36965 819-444

Im Gewerbepark 11c

Fax : + 49 (0) 36965 819-367

36466 Dermbach

service@aco.com

Public cible

Ces instructions de montage s'adressent à un personnel spécialisé ayant reçu une formation technique.

Les professionnels chargés de l'enfouissement et des travaux d'installation doivent disposer de connaissances spécifiques pour la réalisation de travaux de génie civil. Les raccordements électriques ne doivent être effectués que par un électricien qualifié.

Garantie

Pour plus d'informations sur la garantie, consultez les « Conditions générales de vente »,

 <http://www.aco-technique-du-bâtiment.de/unternehmen/agb>

Symboles utilisés

Certaines informations sont signalées comme suit dans ce mode d'emploi :



Conseils et informations supplémentaires facilitant le travail

■ Puces

→ Étapes à suivre dans l'ordre indiqué

 Références vers des informations complémentaires dans ce mode d'emploi et d'autres documents

Table des matières

1	Pour votre sécurité.....	8
1.1	Utilisation conforme.....	8
1.2	Stockage.....	8
1.3	Qualification du personnel.....	8
1.4	Élingues pour le transport à l'aide d'appareils de levage.....	8
1.5	Équipements de protection individuelle.....	9
1.6	Élimination des déchets.....	9
2	Description du produit.....	10
3	Installation.....	13
3.1	Conditions préalables aux travaux de terrassement.....	13
3.1.1	Lieu d'installation.....	13
3.1.2	Pose en présence d'eau souterraine.....	13
3.1.3	Spécifications relatives aux fondations / à l'installation / à la statique.....	13
3.1.4	Profondeur d'installation.....	15
3.2	Exigences du maître d'ouvrage.....	16
3.2.1	Conduite d'aspiration.....	16
3.2.2	Conduite de gaz pendulaire.....	16
3.2.3	Gaine de câble.....	16
3.2.4	Système d'embouts, classe de charge B 125.....	16
3.2.5	Système de rehausse, classe de charge D 400.....	17
3.3	Installation d'un puits d'évacuation dans le sol.....	17
3.3.1	Préassemblage du puits d'évacuation.....	17
3.3.2	Creuser la tranchée.....	17
3.3.3	Mise en place de la partie inférieure du puits d'évacuation.....	18
3.3.4	Raccordement des conduites fournies par le client.....	18
3.3.5	Raccorder le fourreau de câbles.....	19
3.3.6	Installer le système de superposition de classe de charge B125.....	19
3.3.7	Installer le système de rehausse de classe de charge D 400.....	21
3.4	Installation de la télécommande.....	23

1 Pour votre sécurité



Veuillez lire les consignes de sécurité avant l'installation et l'utilisation du puits d'évacuation afin d'éviter tout risque de blessures ou de dommages matériels.

1.1 Utilisation conforme

Le puits d'évacuation est destiné à accueillir jusqu'à trois conduites d'aspiration et de gaz pendulaires pour les séparateurs de graisse, les séparateurs de liquides légers et les séparateurs d'amidon.

Le puits d'évacuation ne doit être utilisé que s'il est enterré.

1.2 Stockage

- *Protéger les composants des intempéries et de toute contamination. Stocker dans un endroit sec. Stocker de préférence à l'intérieur ; sinon, recouvrir d'un film plastique.*
- *Protéger les joints d'étanchéité de l'huile et de la lumière du soleil.*
- *Vérifier l'absence de dommages visibles sur les composants avant le montage.*

1.3 Qualification du personnel

Connaissances requises du personnel :

- *Maîtrise de l'utilisation des moyens de levage et d'arrimage lors du transport.*
- *Pose de canalisations, de regards et d'éléments similaires dans le sol.*
- *Installation de conduites d'évacuation.*
- *Installation de raccordements électriques.*

1.4 Élingues pour le transport à l'aide d'appareils de levage

- *Boîtier de regard d'évacuation : élingue double ayant une longueur minimale de 5 m avec manille NG 5 conforme à la norme DIN 82101.*
- *Dispositif de fermeture en fonte et plaque d'adaptation : suspension à anneaux pour regard avec griffes.*
- *Plaque de répartition de charge : élingue triple d'au moins 2 à 3 m de longueur avec manille NG 1 conforme à la norme DIN 82101.*

1.5 Équipements de protection individuelle

ACO recommande l'utilisation des équipements de protection suivants :

Panneau x de signalisa tion	Signification
	Les chaussures de sécurité offrent une bonne résistance au glissement, notamment sur sol mouillé, ainsi qu'une protection élevée contre la perforation (par exemple par des clous) et protègent les pieds contre la chute d'objets (par exemple lors du transport).
	Les gants de protection protègent les mains contre les légères contusions et coupures, notamment lors du transport, du montage, de la maintenance et du démontage.
	Un casque de protection protège la tête contre les chutes d'objets et les chocs, par exemple lorsque la hauteur sous plafond est faible.

1.6 Élimination

Respecter les réglementations régionales en matière d'élimination des déchets afin de protéger l'environnement :

- Séparer les pièces en plastique (par exemple, les joints) et les pièces métalliques.
- Recycler la ferraille et l'acier inoxydable.

2 Description du produit

Le puits d'évacuation permet d'accueillir jusqu'à trois conduites d'aspiration et de gaz de balayage pour les séparateurs de graisse, les séparateurs de liquides légers et les séparateurs d'amidon.

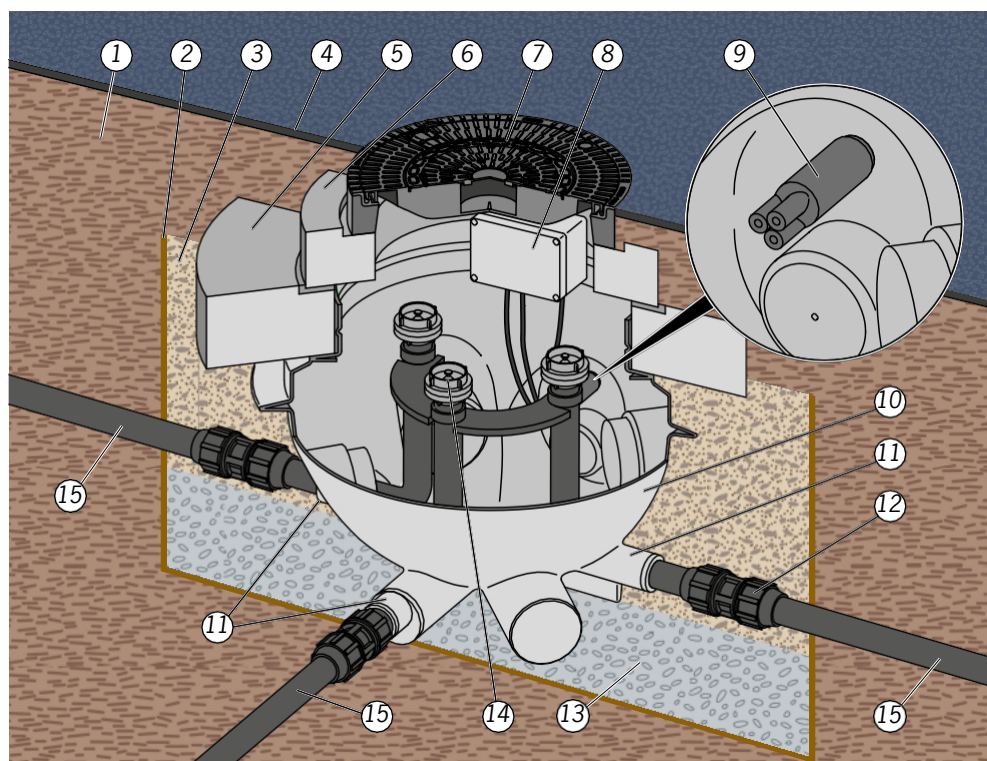
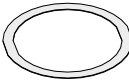
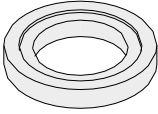


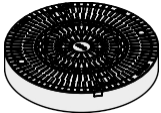
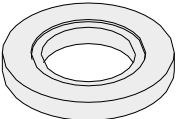
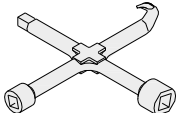
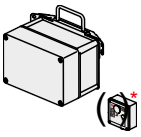
Illustration : modèle D 400 avec télécommande, réf. 3300.30.41

- | | |
|---|--|
| 1 = sol | 9 = Gaine de câbles |
| 2 = fosse de construction | 10 = Partie inférieure du puits d'évacuation (boîtier) |
| 3 = remblai | 11 = Raccordement pour conduite d'aspiration ou conduite de gaz pendulaire fournie par le client, diamètre extérieur 75 mm |
| 4 = revêtement de finition (par ex. asphalte) | 12 = Raccord à vis de serrage |
| 5 = plaque de répartition de charge (uniquement pour le système superposable de classe D 400) | 13 = Lit de gravier compacté |
| 6 = plaque d'adaptation | 14 = Raccord d'évacuation DN 65 (raccord à manchon) avec obturateur |
| 7 = couvercle de regard | 15 = Conduite d'aspiration ou conduite de gaz pendulaire fournie par le client |
| 8 = Boîtier de protection pour le montage d'une télécommande | |

Contenu de la livraison

Les composants sont livrés en vrac et doivent être montés conformément à la version (référence),
📖 chapitre « 3 Installation » à la page 13.

Pos.	Composants		Référence			
	Image	Désignation <i>Dimensions / Poids unitaire</i>	3300.30.30	3300.30.31	3300.30.40	3300.30.41
1		Boîtier de goulotte de collecte de déchets, classe B Ø 1 100 x 950 mm de hauteur / 44,5 kg	1 pièce	1 pièce	–	–
2		Boîtier pour goulotte de collecte de déchets, classe D Ø 1 100 x 842 mm de hauteur / 40 kg	–	–	1 pièce	1 pièce
3		Raccord à vis de serrage 250 x 250 x 140 mm / 1,1 kg	3 pièces	3 pièces	3 pièces	3 pièces
4		Joint plat Ø 1 010 x Ø 850 x 5 mm d'épaisseur / 0,4 kg	1 pièce	1 pièce	–	–
5		Joint d'étanchéité Ø 750 x 20 mm	–	–	1 pièce	1 pièce
6		Plaque d'adaptation Ø 1 000 x 150 mm de hauteur / 161 kg	1 pièce	1 pièce	1 pièce	1 pièce

Pos.	Composants		Référence			
	Image	Désignation <i>Dimensions / Poids unitaire</i>	3300.30.30	3300.30.31	3300.30.40	3300.30.41
7		Dispositif de fermeture en fonte classe B 125, Ø 785 x 125 mm de hauteur / 58 kg	1 pièce	1 pièce	–	–
8		Plaque de répartition de charge Ø 1 550 x 200 mm de hauteur / 660 kg	–	–	1 pièce	1 pièce
9		Dispositif de fermeture en fonte classe D 400, Ø 785 x 125 mm de hauteur / 111 kg	–	–	1 pièce	1 pièce
10		Clé de commande 290 x 230 x 40 mm / 1,2 kg	–	–	1 pièce	1 pièce
11		Boîtier de protection et support 280 x 190 x 180 mm / 7,6 kg *La télécommande est fournie avec le séparateur de graisse.	–	1 pièce	–	1 pièce
12		presse-étoupe M 25 x 1,5 / 0,05 kg	–	3 pièces	–	3 pièces
13		Notice de montage	1 pièce	1 pièce	1 pièce	1 pièce

3 Installation

3.1 Conditions préalables aux travaux de terrassement



AVERTISSEMENT

Risque d'électrocution en cas d'installation électrique non conforme

- Les raccordements électriques ne doivent être effectués que par des électriciens qualifiés.

3.1.1 Lieu d'installation

Il est recommandé de choisir comme lieu d'installation une zone non carrossable, mais facilement accessible pour le véhicule de collecte des déchets. Si cela n'est pas possible, les règles suivantes s'appliquent :

- Classe de charge B 125 : praticable par les voitures – idéale pour les allées et les aires de stationnement.
- Classe de charge D 400 : praticable par les poids lourds – la solution sûre pour le trafic lourd et les aires de stockage, ainsi que pour les accotements des chaussées.

3.1.2 Installation en présence d' s de la nappe phréatique

- Regard d'évacuation avec système de rehausse, classe de charge B 125 :
 - le système est résistant à la poussée hydrostatique dans les environnements où le niveau de la nappe phréatique se situe jusqu'à 0,5 m sous la surface du sol.
 - Dans les environnements où la hauteur de la nappe phréatique est plus élevée, un revêtement en béton réalisé par le maître d'ouvrage est nécessaire : anneau en béton > Ø 1 600 x 150 mm disposé au-dessus des nervures du réservoir.
- Puits d'évacuation avec système de rehausse, classe de charge D 400 :
 - Le système est résistant à la poussée hydrostatique dans les environnements où le niveau de la nappe phréatique ne dépasse pas la surface du sol.

3.1.3 Spécifications « » : fondations / installation / statique

ATTENTION : les spécifications ci-dessous ne prétendent pas être exhaustives et doivent être vérifiées par le maître d'ouvrage au cas par cas. Si d'autres normes s'appliquent au cas particulier, celles-ci doivent être respectées.

Fondations

- Excavation conforme à la norme DIN 18300.
- Talus / espace de travail / blindage conformément à la norme DIN 4124.

- Sol en place :
 - groupes de sols G1 à G4 conformément à la norme ATV-DVWK-A 127.
 - Degré de compactage $D_{Pr} \geq 95 \%$.
- Fondation :
 - groupe de sols G1 conformément à la norme ATV-DVWK-A 127 ou groupes de sols GE, GW, Gi, SE, SW ou SI conformément à la norme DIN 18196.
 - Degré de compactage $D_{Pr} \geq 97 \%$.
 - Épaisseur de la couche : ≥ 30 cm.
 - Dimensions : $\geq 1,0$ m tout autour du bord extérieur de l'ouvrage ; procéder, si nécessaire, à un remplacement ou à une amélioration du sol.

Mise en œuvre

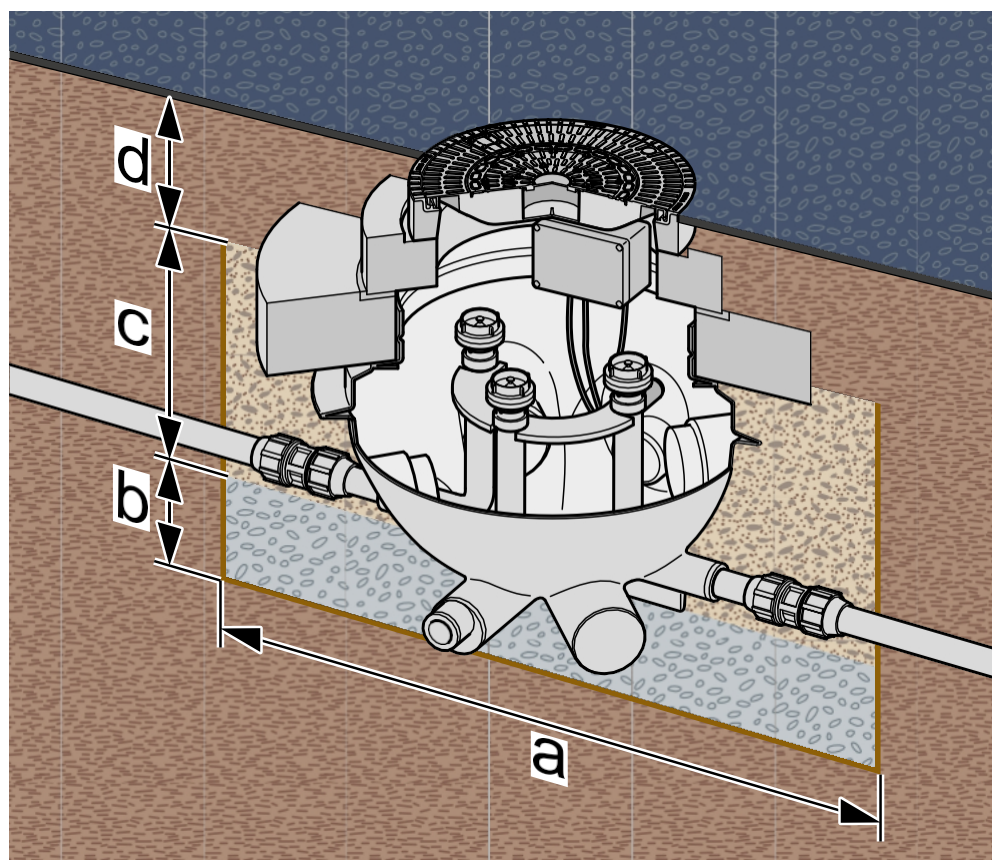
- Remblayage de l'espace de travail / enrobage :
 - groupe de sols G1 selon la norme ATV-DVWK-A 127 ou groupes de sols GE, GW, Gi, SE, SW ou SI selon la norme DIN 18196.
 - Degré de compactage $D_{Pr} \geq 97 \%$.
 - Dimensions : $\geq 1,0$ m tout autour du bord extérieur de l'ouvrage, depuis le bord supérieur de la fondation jusqu'au niveau du sol.
 - Pose par couches de ≤ 30 cm.
 - Granulométrie maximale : 16 mm.
- Il convient de veiller à un remblayage soigneux des zones d'installation en retrait (fond, nervures, collerettes, etc.).
- Si des exigences plus strictes concernant la réalisation de l'enrobage découlent des exigences du maître d'ouvrage, des normes ou directives en vigueur (par exemple, les voies de circulation selon les normes ZTVE-StB 09 ou ZTVA-StB), celles-ci doivent être respectées.
- Les matériaux de construction utilisés dans le cadre de la pose ou entrant en contact avec l'installation ne doivent pas avoir d'effet négatif sur le matériau, ni entraîner de déformation ou de détérioration. Il en va de même pour les méthodes de pose choisies.
- La hauteur du cadre du couvercle de regard ne doit en aucun cas dépasser la hauteur du revêtement ; il est préférable que le revêtement soit légèrement plus haut et qu'il soit ajusté contre le bord du cadre.
- Lors de la pose de la dernière couche de revêtement (par exemple, un revêtement en asphalte), le couvercle de regard ne doit plus être déplacé. Il est interdit de recouvrir le couvercle de regard d'asphalte.
- Le système de recouvrement ne doit être soumis à aucune charge avant que la tranchée ne soit entièrement remblayée et que les matériaux utilisés aient suffisamment pris, par exemple avec une résistance à la compression du mortier d'au moins 10 N/mm^2 .

Statique

- L'application de charges supplémentaires (autres ouvrages, annexes ou similaires) n'est pas autorisée. La transmission des charges doit s'effectuer en dessous du niveau des fondations de l'installation
Il convient de respecter les distances minimales ou de prendre les mesures appropriées sur le chantier.

- En fonction des exigences (charge de trafic, profondeur d'enfouissement), l'installation peut être combinée avec un système de rehausse comprenant un dispositif de fermeture en fonte issu de la gamme du système. Une combinaison avec d'autres systèmes n'est pas autorisée.
- Le niveau maximal de la nappe phréatique ne doit pas être dépassé ; voir , chapitre « 3.1.2 Installation en présence de nappe phréatique » à la page 13.
- Si l'installation doit être mise en place à proximité de voies ferrées ou de voies de circulation, cela doit faire l'objet d'une étude spécifique et d'une nouvelle évaluation statique.

3.1.4 Profondeur d'installation



Référence	a [mm]	b [mm]	c [mm]	d [mm]	t [mm] c + d
3300.30.30	3 000	300	905	260	1 165
3300.30.31	3 000	300	905	260	1 165
3300.30.40	3 000	300	700	450	1 175
3300.30.41	3 000	300	700	450	1 175

3.2 Exigences du maître d'ouvrage

3.2.1 Conduite d'aspiration

- Les conduites d'aspiration, qu'elles soient de refoulement ou d'aspiration, doivent être réalisées avec une classe de pression minimale de PN 6. Utiliser des raccords résistants à la traction pour les tuyaux et les raccords individuels.
- Les conduites d'aspiration doivent être réalisées en matériaux résistants à la corrosion (par exemple, tuyaux en plastique en PE, PP).
- Poser les conduites d'aspiration de manière à ce qu'elles montent en pente constante depuis l'installation de séparation des graisses jusqu'à la partie inférieure du puits d'évacuation. Effectuer les changements de direction de la conduite à l'aide de coudes à 90° présentant un rayon aussi grand que possible.
- Poser les conduites d'aspiration avec un diamètre aussi constant que possible (diamètre extérieur d'au moins 63 mm).

3.2.2 Conduite de gaz pendulaire

- Aucune exigence particulière ne s'applique à la conduite de gaz pendulaire.
- Recommandation : les réaliser en matériaux résistants à la corrosion (par exemple, des tuyaux en plastique en PE, PP).

3.2.3 Gaine de câbles

Remarque : nécessaire uniquement pour les références 3300.30.31 et 3300.30.41.

- Le fourreau de câbles doit être posé depuis le local technique ou le lieu de montage de la commande du séparateur de graisse jusqu'à la partie inférieure du puits d'évacuation. Ne pas réduire la section du conduit.
- N'utilisez pas de coudes de plus de 30°.
- Insérer directement le fil de traction ou le câble électrique fourni par le client. Câble électrique :
 - Jusqu'à 50 m : section de câble 7 x 1 mm² (sans conducteur de protection)
 - De 50 m à 200 m : section de câble 7 x 1,5 mm² (sans conducteur de protection).

3.2.4 Système de couvercle, classe de charge B 125

- En fonction de l'emplacement d'installation, le dispositif de fermeture en fonte doit être posé de manière à ce qu'aucune charge dépassant la capacité portante du regard d'évacuation ne soit transmise à celui-ci.
- Avant la mise en place des éléments, la tranchée doit être remblayée jusqu'à cette hauteur,  chap. « 3.1.3 Spécifications fondations / pose / statique » à la page 13.

3.2.5 Système de pose Classe de charge D 400

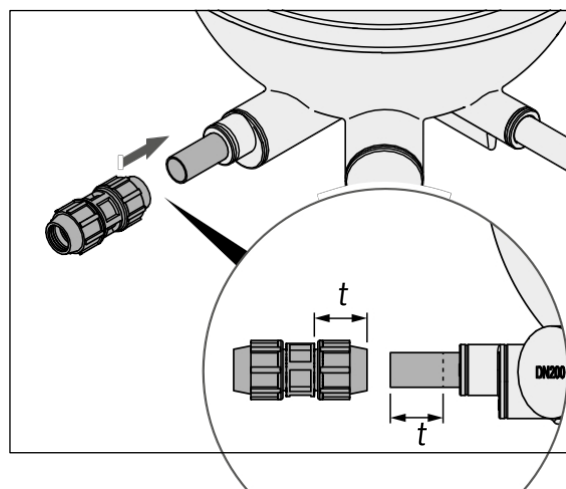
- Avant de poser la plaque de répartition des charges, la tranchée doit être remblayée jusqu'à cette hauteur,  chap. « 3.1.3 Consignes relatives aux fondations / à la pose / à la statique » à la page 13.

3.3 Installer le puits d'évacuation dans le sol

3.3.1 Préassembler le puits d'évacuation

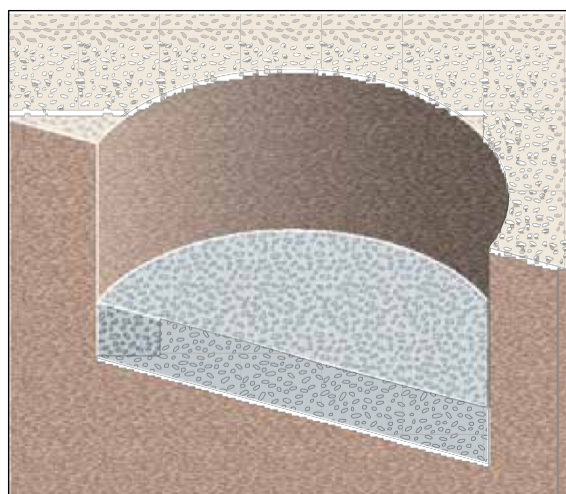
Trois raccords à vis de serrage sont fournis non montés à la livraison et doivent être installés sur les tuyaux de raccordement.

- Déterminer la profondeur d'insertion t et la marquer sur le tuyau.
- Desserrez l'écrou conique du raccord à vis de serrage de 3 à 4 tours (ne le dévissez pas complètement).
- Faire glisser le raccord à vis de serrage jusqu'à la butée ou jusqu'au repère sur le tuyau.
- Serrer l'écrou conique à la main.



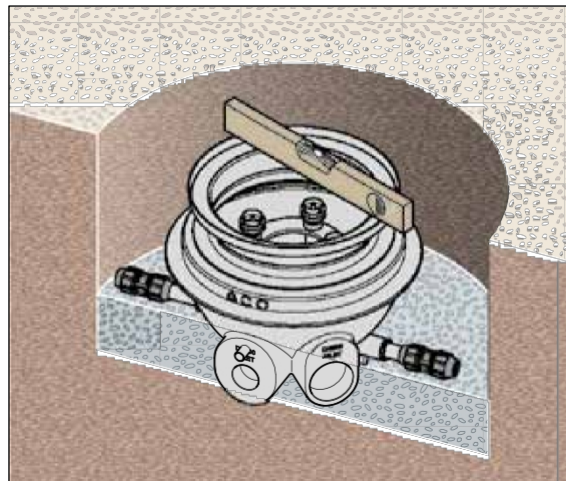
3.3.2 Creuser la fosse d'installation

- Creuser la fosse de pose conformément aux spécifications de la brochure , chapitre «3.1.4 Profondeur d'enfouissement» à la page 15, puis la sécuriser.
- Réaliser le remblayage. , chap. « 3.1.3 Spécifications fondations / pose / statique », page 13.



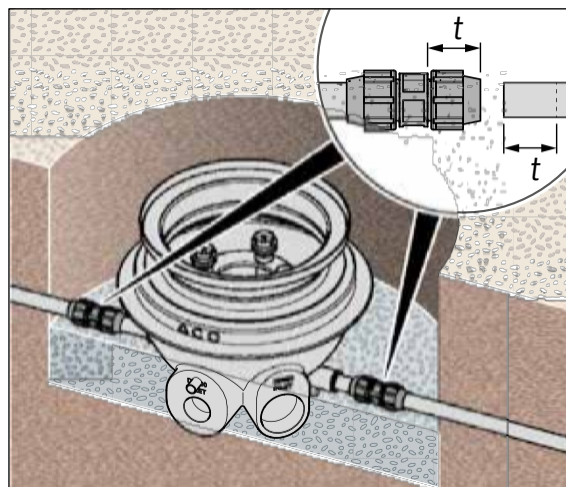
3.3.3 Mettre en place la partie inférieure du puits d'évacuation

- Mettre en place la partie inférieure du puits d'évacuation et l'aligner à l'aide d'un niveau à bulle.



3.3.4 Raccorder les conduites fournies par le maître d'ouvrage

- Raccorder les conduites d'aspiration ou de gaz pendulaire fournies par le client (diamètre extérieur 75 mm) aux raccords à vis :
- ❑ Couper la conduite fournie par le client à angle droit et chanfreiner l'extrémité pointue.
 - ❑ Graisser l'extrémité pointue du tuyau fourni par le client avec un lubrifiant sans acide.
 - ❑ Déterminer la profondeur d'insertion t et la marquer sur le tuyau fourni par le client.
 - ❑ Desserrer l'écrou conique du raccord à vis de serrage de 3 à 4 tours (ne pas le dévisser complètement).
 - ❑ Insérer le tuyau jusqu'à la butée ou jusqu'au repère dans le manchon du raccord à vis de serrage.
 - ❑ Serrer l'écrou conique à la main.
 - ❑ Pour une résistance optimale, resserrer tous les raccords de serrage à l'aide d'un outil adapté.

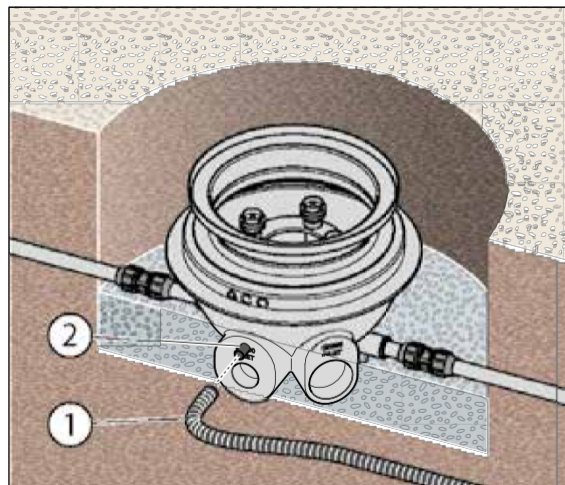


3.3.5 Raccordement du fourreau de tirage

- Poser le fourreau de câbles fourni par le client (1) de diamètre extérieur 110 mm jusqu'à la partie inférieure du regard d'évacuation.
- Faites passer le câble électrique à travers

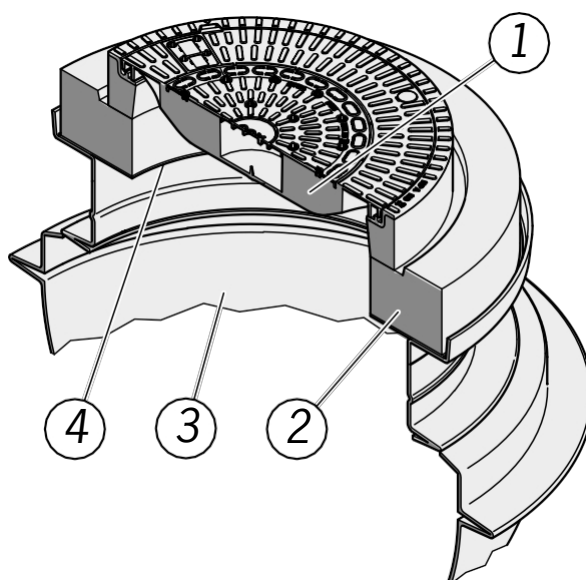
le perçage prévu à cet effet (2) en laissant une longueur suffisante dépasser, puis étanchéifiez-le à l'aide de la gaine thermorétractable fournie.

Remarque : faire passer le câble électrique à environ 1 m au-dessus du niveau du sol. Cela permet de retirer la télécommande du système de fixation pendant le fonctionnement.



3.3.6 Installer le système de pose de classe de charge B125

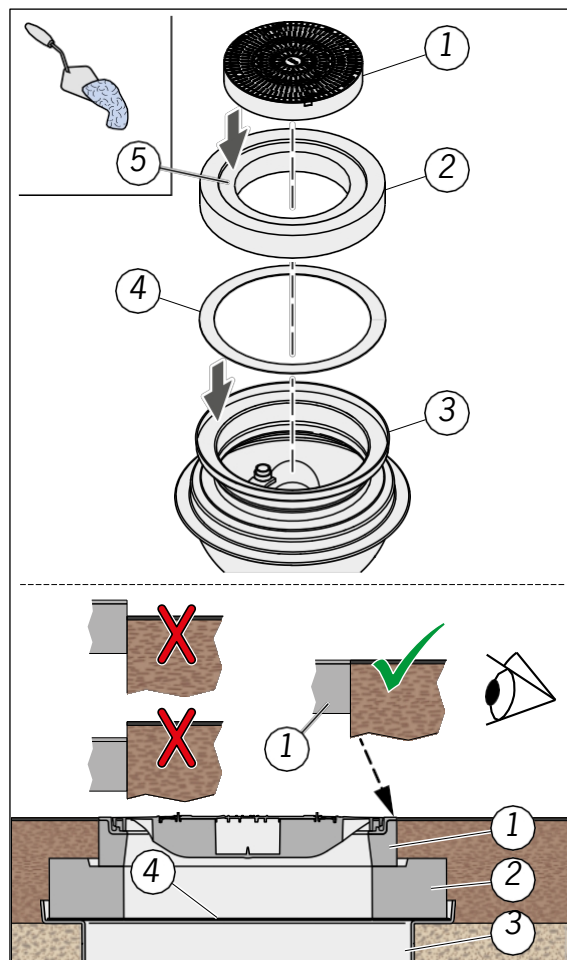
- Avant la pose, toutes les surfaces d'appui doivent être nettoyées.
- Lit de mortier,  « Spécifications du fournisseur de mortier » pour le mortier fourni par le maître d'ouvrage.
- Pose du dispositif de fermeture en fonte,  documentation fournie avec le produit : notice « Couverture de regard ».



1 = couvercle de regard B 125
2 = plaque d'adaptation

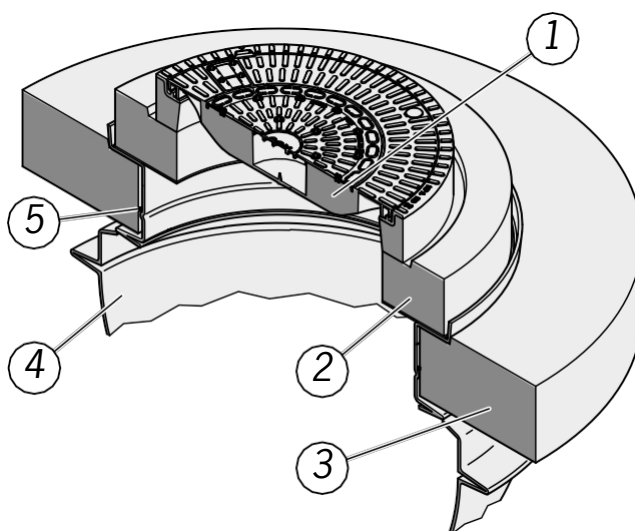
3 = Boîtier de classe B
4 = joint plat

- Placer le joint plat (4) sur la surface de la partie inférieure (3).
- Insérer la plaque d'adaptation (2) dans le « logement ».
- Poser le couvercle de regard (1) sur la plaque d'adaptation (2) sèche.
- Mesurer la hauteur du dispositif de fermeture en fonte (1) par rapport à la surface du sol. Le dispositif de fermeture en fonte (1) ne doit pas dépasser de la surface du sol. Si le couvercle de regard (1) dépasse, le regard d'évacuation doit être encastré plus profondément. Si le couvercle de regard (1) est trop bas, un écart pouvant aller jusqu'à 300 mm peut être compensé à l'aide de rondelles de compensation disponibles dans le commerce, placées entre la plaque d'adaptation (2) et le couvercle de regard (1).
- Appliquer un lit de mortier sur la surface de la rainure de coulissement (5) de la plaque d'adaptation (2).
- Insérer le couvercle de regard (1) dans la rainure coulissante (5) de la plaque d'adaptation (2) et l'aligner.
- Si des bagues de compensation sont utilisées, celles-ci doivent être posées de la même manière avec un lit de mortier.



3.3.7 Poser le système de recouvrement de classe de charge D 400

- Avant la pose, nettoyer toutes les surfaces d'appui.
- Lit de mortier,  « Spécifications du fournisseur de mortier » pour le mortier fourni par le maître d'ouvrage.
- Pose du couvercle de regard,  documentation fournie avec le produit : notice d'utilisation « Couvercle de regard ».



1 = couvercle de regard D 400

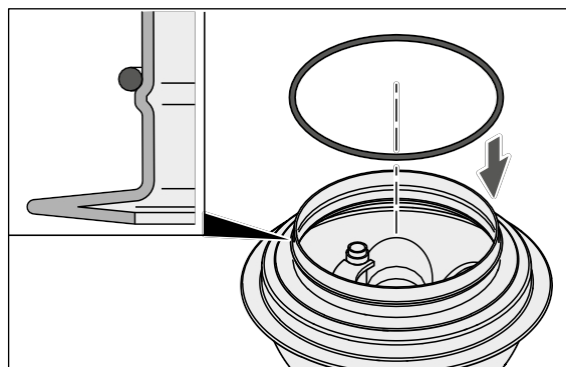
2 = plaque d'adaptation

3 = plaque de répartition de charge

4 = Boîtier de classe D

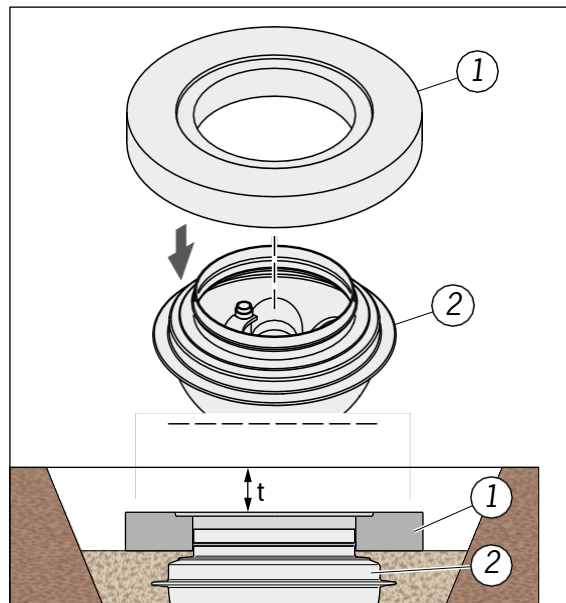
5 = Joint d'étanchéité

- Enfiler la bague d'étanchéité sur l'extrémité pointue de la partie inférieure et la faire glisser jusqu'à la butée contre la moulure.

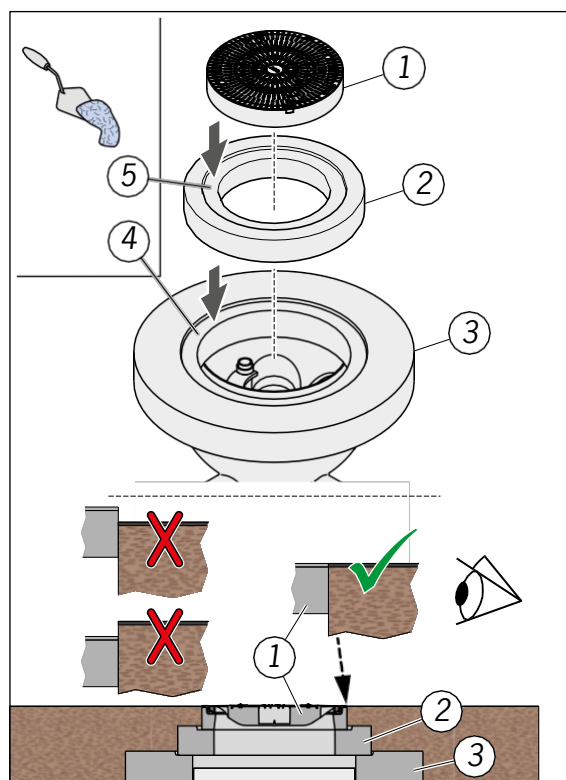


- Enfiler la plaque de répartition de charge (1) sur l'extrémité pointue de la partie inférieure (2) et la fixer à la cote $t = 260 \text{ mm}$ (distance entre le bord supérieur de la plaque de répartition de charge et le niveau du sol). Si la distance est supérieure

Si tel est le cas, celui-ci peut être ajusté à l'aide de bagues de compensation fournies par le client.



- Mesurer la hauteur du dispositif de fermeture en fonte (1) par rapport à la surface du sol, comme décrit à l'adresse [www.aco.fr](#), chapitre « 3.3.6 Montage du système de rehausse, Classe de charge B125 », page 19.
- Appliquer un lit de mortier sur la surface de la rainure coulissante (4) de la plaque de répartition de charge (3).
- Insérer la plaque d'adaptation (2) dans la rainure de coulissement (4) de la plaque de répartition de charge (3).
- Appliquer un lit de mortier sur la surface de la rainure coulissante (5) de la plaque d'adaptation (2).
- Insérer le couvercle de regard (1) dans la rainure coulissante (5) de la plaque d'adaptation (2) et l'aligner.



3.4 Installer la télécommande



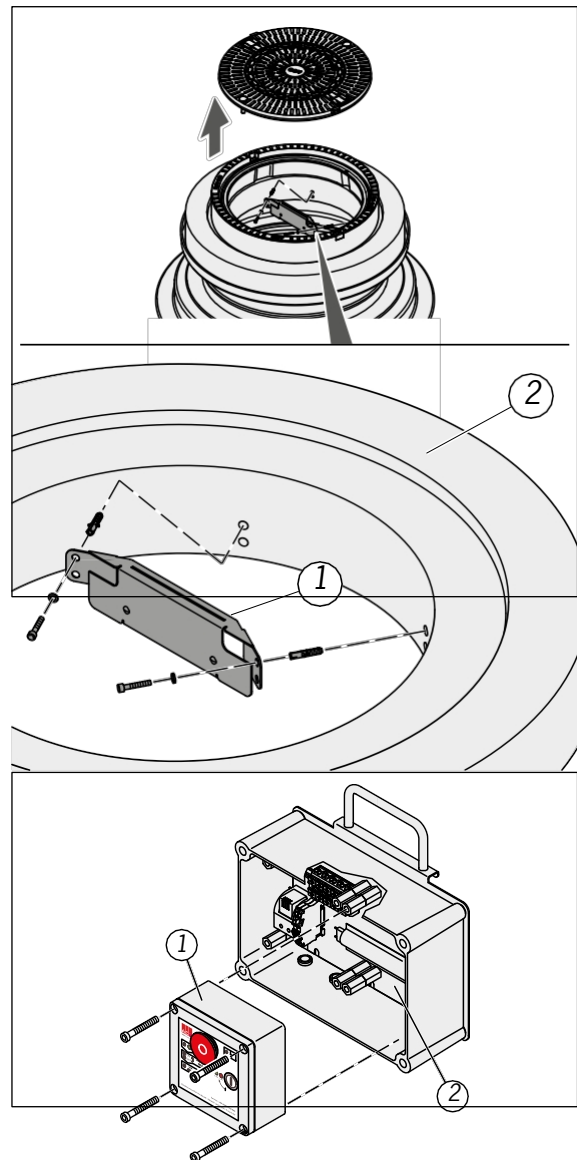
AVERTISSEMENT

Risque d'électrocution en cas d'installation électrique non conforme

- Les raccordements électriques ne doivent être effectués que par des électriciens qualifiés.

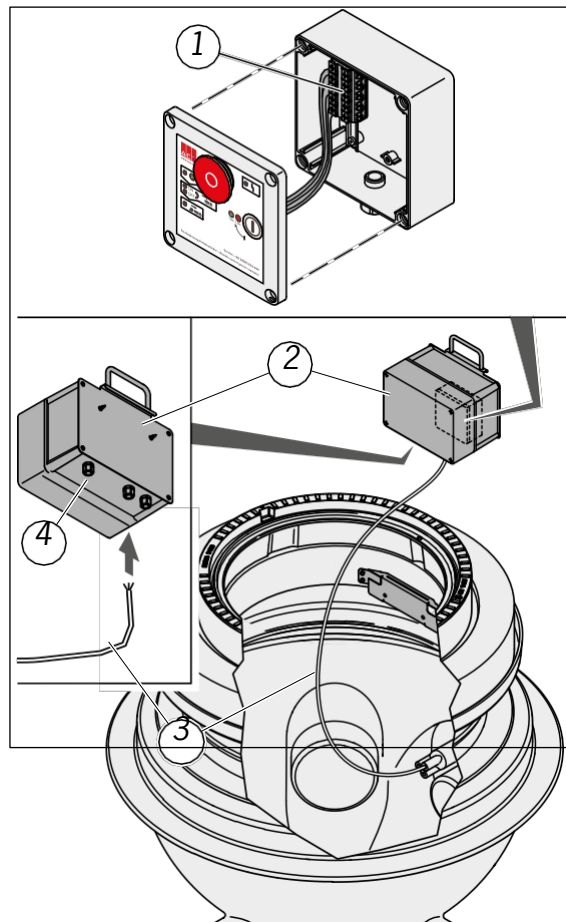
La télécommande est fournie avec le séparateur de graisse et est montée dans un boîtier de protection. Le boîtier de protection est fixé à un support sur le système de rehausse.

- Soulevez le couvercle du cadre du couvercle de regard et posez-le sur le côté.
- Placer la plaque de fixation (1) du boîtier de protection contre la plaque d'adaptation (2) du système de rehausse et marquer 4 emplacements de perçage.
- Percer les trous.
- Insérer les chevilles.
- Visser la plaque de fixation.

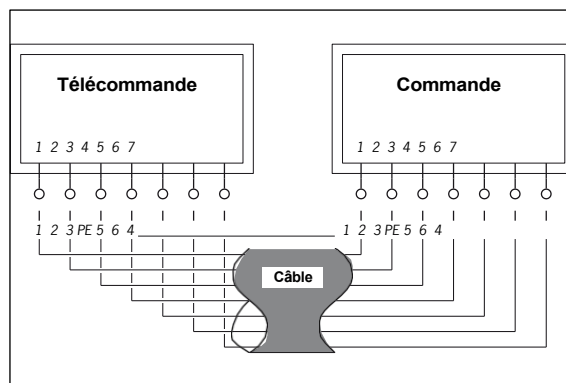


- Visser la télécommande (1) du séparateur de graisse à l'emplacement de montage prévu à cet effet sur le boîtier de protection (2).

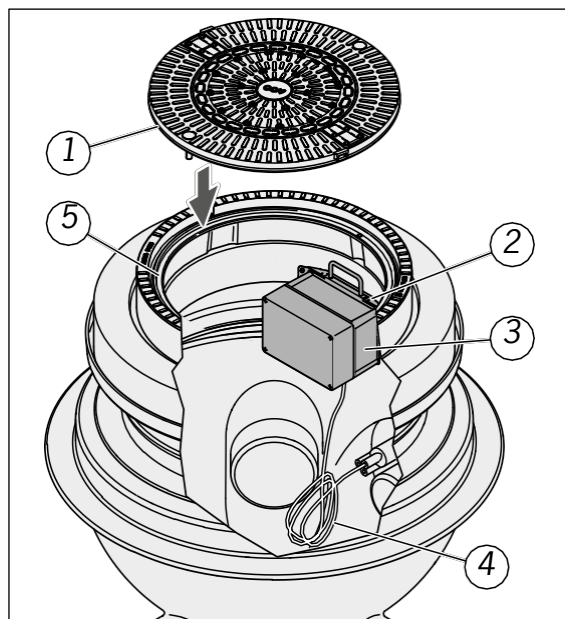
- Faire passer le câble électrique fourni par le client (3) à l'extérieur du système modulaire à travers le presse-étoupe (4) du boîtier de protection (2) de la télécommande et le raccorder conformément au schéma électrique figurant dans la télécommande (1).



- Lors du cheminement des câbles, il convient de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'interférences électromagnétiques dues à des composants sous tension. Si nécessaire, des mesures de blindage appropriées doivent être prises. Afin de minimiser les effets de couplage, en particulier dans le cas de câbles à longueur importante, l'affectation des broches du câble doit impérativement toujours être effectuée comme indiqué sur l'illustration de droite.



- Accrocher le boîtier de protection de la télécommande (3) à la plaque de fixation (2) dans la goulotte d'évacuation.
- Disposer le câble électrique (4) en boucles dans la partie inférieure et le fixer.
- Insérer le couvercle (1) dans le cadre du couvercle de regard (5).



ACO AG

Industrie Kleinzaun

8754 Netstal

Service interne - Technique du bâtiment

Tél. : +41 55 645 53 65

aco.ch



3013335